

Référence: ICC-ASP/12/OS/04

Le Secrétariat de l'Assemblée des États Parties présente ses compliments à la Mission permanente de ... auprès des Nations Unies et, se référant à sa note verbale ICC-ASP/12/S/02 du 13 février 2013, a l'honneur de demander que les noms des représentants désignés par les États observateurs, ainsi que des suppléants et des conseillers qui les accompagnent, pour la douzième session de l'Assemblée, prévue à La Haye du 20 au 28 novembre 2013, soient soumis bien à l'avance afin de faciliter les travaux de l'Assemblée.

La communication adressée par l'État observateur devrait, de préférence, mentionner le nom du représentant de l'État observateur, ainsi que les noms des suppléants et conseillers, pour la douzième session.

Les communications doivent être envoyées au du Secrétariat de l'Assemblée des États Parties, bureau C-0458, Maanweg 174, 2516 AB, La Haye (Pays-Bas). Des copies peuvent aussi être envoyées par télécopieur (+31-70-515-8376) ou par courriel (asp@icc-cpi.int). À partir du 20 novembre 2013, toutes les communications pour la douzième session doivent être remises directement au Secrétariat de l'Assemblée des États Parties au début de la session à La Haye.

Le Secrétariat de l'Assemblée des États Parties souhaite que le formulaire d'inscription ci-joint soit soumis aussi rapidement que possible, afin d'accélérer l'établissement de la liste des participants à la douzième session.

Des informations complémentaires concernant l'enregistrement pour la douzième session peuvent être consultées sur le site Internet de la Cour (<http://www.icc-cpi.int>).

La Haye, le 13 février 2013

Pièce jointe